

ASSEMBLÉE NATIONALE
5 mars 2025

CRÉATION DU CADRE D'EMPLOI DES PERSONNELS DE SANTÉ DES SERVICES
D'INCENDIE ET DE SECOURS - (N° 994)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 80

présenté par
M. Grelier

à l'amendement n° 71 du Gouvernement

ARTICLE 3

Supprimer les alinéas 1 et 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Maintien d'une correction grammaticale.